

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type	Modèle année	Bordereau-type N°		
Camion	CITROEN		HY	1961	3' 4 8 5		
Caractéristiques "HY" s. tableau de bord, s. plaquette du constructeur							
A partir No de châssis = 158'001		Carburant essence		Nombre de cylindres 4			
Constructeur du châssis S.A. André CITROEN, Paris 15 <sup>e</sup> (F)							
N° du châssis frappé à l'AV, s. part. sup. extrémité longeron droit et s. plaquette constructeur							
N° du moteur frappé à droite, à l'arrière s. bloc-moteur, s. plaquette constructeur (rivée)							
Type du moteur H - en ligne, vertical, avec soupapes en tête							
Position du moteur avant Frein-moteur							
Cylindrée 1'911 cm <sup>3</sup> Frein de remorque				Dimensions ext. en mm			
Temps 4		Transmission méc. synchr.		Treuil/Cabest.			
Refroidissement eau		Nombre vit. avant 3		Crochet rem.			
Entraînement s. roues avant		Vitesse en 1 <sup>re</sup> 21		Voie avant 1'628			
Nombre d'axes 2		Vitesse en prise dir. 78		Voie arrière 1'660			
Nombre de pneus 4		Bloquage différentiel		Diam. de braq. 12,40/11,85			
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur roues avant (**)							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions Int. en mm
A vide ***	950	430	1'380	Dimension	17x400 X	17x400 X	Longueur 2'440
Charge utile	515	1'030	1'545	Charge pneu	850	850	Largeur 1'310/1'730
Total	1'465	1'460	2'925		MICHELIN X		Hauteur 1'850
Gar. de fabr.	1'580	1'530	2'925				Haut. ridelles —
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes 2 + 1 + 1 AR		Porte à faux arr. 550	
Direction: position		à gauche - avancée		Marque du moteur CITROEN		C.V. frein 35 SAE	
Alésage		78		Course 100		C.V. impôts 9,73	
Forme de la carrosserie fourgon							
Nombre de places: total		2 + 1 (avant 2 milieu arr. )		Places debout			
Siège arrière				Side-car			

Phares: marque	2/ CIBIE NL DP 602 (jaune)	Indic. de direction	flèches et clignoteurs av. témoin
Feux de croisement	2/ Bilux (jaune)	AV=	flèches derrière portes cabine
Feux de position	2/ dans les phares	+) AR=	clignoteurs séparés, au-dessus feux AR (rge)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ séparés au-dessus feux stop	Avertisseur	1/ électrique (2-tons)
Rélecteurs	2/ séparés, sous feux stop $\phi$ 48 mm	Rétroviseur	2/ latéral. s. portes avant $\phi$ 112 mm
Feu stop	2/ séparés, sous feux AR (rouge)	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	2/ au-dessus porte AR pr	Parties dangereuses	aucune
Phare marche arrière	[plaque oblongue	seulement	
Equipement électr.	6 Volts		
Mesure du bruit	80 bB à 3'500 t/min ++)		

Observations et exceptions

- \* ) Largeur: Sans resp. avec porte latérale.
- \*\* ) Frein à main: Modifié par l'importateur. - Les leviers de palonnier sont munis d'un second trou à 12 mm de distance du trou d'origine, en vue de raccourcir le bras de levier.
- \*\*\* ) Vhc. lesté à l'arrière: En vue d'éviter le soulèvement de l'arrière du vhc. lors d'un freinage brusque avec le véhicule à vide et en vue d'obtenir la décélération exigée, l'importateur soude un poids mort à 350 mm devant la traverse arrière du véhicule. - L'essieu arrière doit peser au minimum 430 kg (vhc. en ordre de marche avec réservoir plein et avec aménagement intérieur fixe éventuel).
- + ) Equipement: Feux de stationnement placés latéralement à l'arrière du vhc. trop petits.
- ++ ) Echappement: Pot transversal à l'avant avec tuyau de sortie se terminant devant l'essieu avant, incliné vers le sol (admis selon décision du DFJP du 24.7.52).

Dispositif de protection: A monter derrière le siège du conducteur (paroi, barres, grille. ou similaire).

Lieu et date de l'expertise-type  
Genève, 9.5.61

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type	Modèle année	Bordereau-type N°		
Camion	CITROEN		HY	1961	3' 4 8 5		
Caractéristiques "HY" s.tableau de bord, s.plaquette du constructeur							
A partir No de châssis = 158'001		Carburant	essence	Nombre de cylindres 4			
Constructeur du châssis S.A. André CITROEN, Paris 15e (F)							
N° du châssis frappé		à l'AV, s.part.sup.extrémité longeron droit et s.plaquette constructeur					
N° du moteur frappé		à droite, à l'arrière s.bloc-moteur, s.plaquette constructeur (rivée)					
Type du moteur H - en ligne, vertical, avec soupapes en tête							
Position du moteur		avant Frein-moteur					
Cylindrée	1'911	cm³	Frein de remorque		Dimensions ext. en mm		
Temps	4	Transmission		méc. synchr.	Treuil/Cabest.		
Refroidissement	eau	Nombre vit. avant		3	Crochet rem.		
Entraînement	s. roues avant		Vitesse en 1"	21	Vole avant 1'628		
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir.		78	Vole arrière 1'660		
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 12,40/11,85			
Frein à pied hydraulique, à expansion interne, sur toutes les 4 roues							
Frein à main mécanique, à expansion interne, à câble, sur roues avant **)							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide ***)	950	430	1'380	Dimension	17x400 X	17x400 X	Longueur 2'440
Charge utile	515	1'030	1'545	Charge pneu	850	850	Largeur 1'310/1'730
Total	1'465	1'460	2'925	MICHELIN X			Hauteur 1'850
Gar. de fabr.	1'580	1'530	2'925				Haut. ridelles —
Poids max. garanti pr. train routier			Nombre de portes		2 + 1 + 1 AR		Porte à faux arr. 550
Direction: position		à gauche - avancée		Marque du moteur	CITROEN		C.V. frein 35 SAE
Alésage		78		Course	100		C.V. impôts 9,73
Forme de la carrosserie		fourgon					
Nombre de places: total		2 + 1		(avant 2 milieu arr. )	Places debout		
Siège arrière		Side-car					

A partir No du châssis 198'500 = Modèle 1963

Phares: marque	2/ CIBIE NL DP 602 (jaune)	Indic. de direction	flèches et clignoteurs av. témoin
Feux de croisement	2/ Bilux (jaune)	AV=	flèches derrière portes cabine
Feux de position	2/ dans les phares	+) AR=	clignoteurs séparés, au-dessus feux AR(rge)
Phare brouillard		Essuie-glace	2/ électriques
Feux arrières	2/ séparés au-dessus feux stop	Avertisseur	1/ électrique (2-tons)
Rélecteurs	2/ séparés, sous feux stop Ø 48 mm	Rétroviseur	2/ latéral. s. portes avant Ø 112 mm
Feu stop	2/ séparés, sous feux AR (rouge)	Indicateur de vitesse	km/h
Eclairage N° de contrôle	2/ au-dessus porte AR pr	Parties dangereuses	aucune
Phare marche arrière	[plaque oblongue	seulement	
Équipement électr.	6 Volts		
Mesure du bruit	80 bB à 3'500 t/min ++)		

Observations et exceptions

- \* ) Largeur: Sans resp. avec porte latérale.
  - \*\* ) Frein à main: Modifié par l'importateur. - Les leviers de palonnier sont munis d'un second trou à 12 mm de distance du trou d'origine, en vue de raccourcir le bras de levier.
  - \*\*\* ) Vhc. lesté à l'arrière: En vue d'éviter le soulèvement de l'arrière du vhc. lors d'un freinage brusque avec le véhicule à vide et en vue d'obtenir la décélération exigée, l'importateur soude un poids mort à 350 mm devant la traverse arrière du véhicule. - L'essieu arrière doit peser au minimum 430 kg (vhc. en ordre de marche avec réservoir plein et avec aménagement intérieur fixe éventuel).
  - + ) Équipement: Feux de stationnement placés latéralement à l'arrière du vhc. trop petits.
  - ++ ) Echappement: Pot transversal à l'avant avec tuyau de sortie se terminant devant l'essieu avant, incliné vers le sol (admis selon décision du DFJP du 24.7.52).
- Dispositif de protection: A monter derrière le siège du conducteur (paroi, barres, grille ou similaire).

Lieu et date de l'expertise-type  
Genève, 9.5.61

La Commission d'expertise-type